

Analyse contradictoire des associations (merci au Chabot et à ANPER) de la plaquette du CD 09 « TOUT SAVOIR SUR LA SÉCURISATION DU REMPLISSAGE DE MONTBEL ET SUR LE PROJET D'ADDUCTEUR DE LA RIVIÈRE TOUYRE. »

Ce titre est discutable. Il sous-entend un risque pour Montbel. Or nous affirmons que ce risque n'existe pas. Le terme « Sécurisation » est alarmiste et trompeur.

L'Ariège est l'un des « châteaux d'eau » de l'Occitanie. Grâce à ses montagnes, notre département a la chance d'être encore préservé. Mais face au défi du changement climatique, l'eau devient une ressource précieuse qu'il faut apprendre à mieux partager. Cette richesse implique une responsabilité : celle de la solidarité et du partage de ce bien commun.

Depuis 1985, le lac artificiel de Montbel joue un rôle de réservoir vital, raison pour laquelle il a été aménagé. Sa mission est de soutenir le débit des rivières notamment pour garantir l'alimentation en eau potable des habitants et permettre aux agriculteurs de continuer à nous nourrir.

Cette affirmation dissimule la réalité en mettant en avant une part minime de cette mission. En effet, l'eau de Montbel se partage ainsi :

52 % pour la compensation des prélèvements agricoles (branche Ariège/Hers 34%) et le soutien d'étiage de l'Hers (18%)

40 % pour le lac de la Ganguise (branche Haute Garonne/Aude), dans le Lauraguais, à vocation agricole,

et 8 % pour le soutien d'étiage de la Garonne.

Enfin, la référence aux agriculteurs occulte le fait que le maïs est une marchandise d'exportation, les productions destinées au marché local est minime.

UN LAC EN DIFFICULTÉ

Depuis quelques années, le manque de neige et une pluviométrie aléatoire empêchent le lac de Montbel de se remplir complètement.

Faux ! Cette affirmation sans nuance est fautive. Sur 40 années, fin juin, c.à.d. au début de la saison d'irrigation et après avoir servi la Ganguise au printemps (26 Mm³), il est toujours resté plus de 34 Mm³ pour la branche Hers Ariège (donc les 52 % nécessaires) et 12 Mm³ en moyenne pour assurer le soutien d'étiage de l'Hers et par conséquent de la Garonne.

Quand le niveau baisse trop, c'est toute la sécurité de l'alimentation des usages de l'eau de la région qui est menacée.

Cela signifie en réalité que l'irrigation a utilisé son quota, ce qui se produit très rarement. De plus, la préfecture veille à ce que la part des usages obligatoires (sécurité et consommation humaine) ainsi qu'un seuil de protection des milieux soient maintenus.

LE PROJET EN CHIFFRES

20% : C'est seulement ce que l'adducteur prévoit de prélever dans le débit du Touyre, en hiver du 1er novembre au 30 juin, pour alimenter Montbel. Faux ! Le CD09 prévoit de prélever entre 10 et 15 Mm³ en période hivernale ce qui peut représenter jusqu'à 40 % du débit en période hivernale sèche. La prise d'eau pouvant capter 1600 l/s alors que le débit moyen du Touyre est de 1980 l/s c'est bien quasiment toute l'année que la rivière en aval sera condamnée au seul débit réservé.

15 millions € : C'est le budget pour la création de cette infrastructure, dont le financement serait majoritairement assuré par un cofinancement à hauteur de 70% par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région (fonds FEDER et fonds propres).

Faux ! Nous savons de source sûre que le CD09 a approuvé en septembre 2025 un budget de 21 millions € ! (délibération du 8 septembre 2025).

L'ADDUCTEUR DU TOUYRE : UNE INFRASTRUCTURE PROPRE

L'Adducteur du Touyre est prévu pour être une canalisation de 1 mètre de diamètre, enterrée sur une longueur de 5km. Cette conduite permettra de prélever une partie de l'eau du Touyre en hiver vers le lac de Montbel pour garantir son remplissage, sans pour autant nuire à la rivière. Son installation gravitaire (en pente) sera nulle en énergie. Un système de pompage sera mis en place pour réalimenter le Touyre en période estivale, ce qui préservera les milieux aquatiques de la rivière.

Ce projet est une étape clé pour protéger notre environnement face au changement climatique et s'assurer que, demain, personne ne manque d'eau sur le territoire.

Nous pensons au contraire que ce projet sera nuisible au Touyre.

Le Touyre est une rivière fragile qui baisse beaucoup en été. Son écoulement en hiver et au printemps sert à recharger sa nappe souterraine d'accompagnement. Cette dernière restitue de l'eau à la rivière en été. Lui prélever 20 % de son débit risque d'empêcher la recharge de cette nappe d'accompagnement.

Conscient de cela, le CD09 prévoit un système de pompage pour restituer de l'eau au Touyre en été. Cette méthode sera extrêmement consommatrice d'électricité et interroge sur « l'intelligence » du système : Si de l'eau a été apportée au lac de Montbel, il est fort peu probable qu'on la rende et de plus, s'il faut la rendre en été, pourquoi ne pas l'y avoir laissée en hiver

Lire Foire aux questions

En conclusion

Cette « PLAQUETTE PDF 8 PAGES » a été publiée et distribuée quelques jours avant l'ouverture de l'enquête publique sur ce projet avec l'intention visible d'influencer les citoyennes et les citoyens qui seront appelés à s'exprimer.

Les APNE désapprouvent totalement cette politique de stockages intensifs, de suréquipement des cours d'eau et la vision consumériste de l'eau qu'elle favorise.

A ce titre, le projet de « sécurisation » de Montbel ressort d'une vision passéiste néfaste de l'action publique en regard des enjeux auxquels nous devons faire face. L'hydrologie à l'échelle de tous les bassins est très impactée par les aménagements et artificialisation des écosystèmes. Ce

projet est en contradiction totale avec ce que préconise désormais les agences de l'eau et les syndicats de rivières, c'est à dire un retour à l'état naturel des cours d'eau et des solutions fondées sur la nature.

Des choix intelligents et concertés doivent être fait. Sans quoi les rigueurs climatiques à venir nous contraindront à des mesures d'urgence qui coûteront beaucoup plus à la société que les investissements discutables et court-termistes d'aujourd'hui comme celui-ci.

Nous ne pouvons cautionner un tel projet soi-disant d'utilité publique , qui va à l'encontre des solutions fondées sur la nature et nous vous incitons à déposer à cette enquête publique.
